



Compte rendu de l'Assemblée générale du 23/01/05 (Orléans- Maison des Sports)

Début de séance : 11 h 24

	Nom de l'association	Nombre de licenciés	Nombre de voix	Présents
1	33 tours	12	1	
2	Anges des Monts	17	2	
3	ASCG Ultimate Twister	17	2	
4	ASL Frisbee club	28	3	3
5	Astronef	10	1	
6	Bon discmanche ultimate club	15	2	
7	BULF	16	2	
8	Club d'Ultimate de Plaisir	17	2	2
8	Contact Disc Club	18	2	
9	Dauphin ultimate club	17	2	2
10	Disconautes	30	3	
11	Discostars frisbee club	24	3	
12	Everest Frisbee club	15	2	
13	Flep Intox	11	1	
14	Fly club 54	24	3	
15	Fly disc'r	23	3	3
16	Flying Carpet frisbee club	11	1	
17	Frisbeurs Nantais	55	5	5
18	Friselis club de Versailles	52	5	5
19	Globe Poppers	18	2	2
20	Hot Frisbee club Cellois	35	3	
21	Hultic	14	1	
22	Invalids Flying Disc Paris	27	3	3
23	Iznogood	13	1	
24	Jack'suns	28	3	3
25	Loisir ultimate club Estuaire	14	1	1
26	Lucky Tuc	21	2	
27	Magic Disc Angers	44	4	4
28	Monkey Foo	52	5	
29	Moustiques	17	2	
30	Mr Friz	19	2	2
31	Diskuizh	13	1	
32	Olympique ultimate frisbee	29	3	3
33	Ré Flying Oysters	29	3	
34	Révolution'air	46	4	4
35	Strasbourg université club	21	2	
36	Sun Frisbee club de Créteil	23	3	
37	Synoptic ultimate club - TUESG	15	2	2
38	Tourne-Disc	12	1	
39	Tsunami du Loing	19	2	

40	Ultimate dragon's flight	23	3	3
41	Ultimate flying object	20	2	
42	Ultimate Vibration	54	5	5
43	Ziggles	28	3	
44	ASPTT	6	1	
45	Lizard Kings	2	0	
46	MJC Bourg D'oisans	3	0	
	Individuel	9	1	
	TOTAL	1066	110	52

Rappels :

- L'AG ne nécessite pas de quorum car aucune modification des statuts n'est à l'ordre du jour.
- Point sur les procurations
- Points sur les documents envoyés (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, projet fédéral)
- Absence des Monkey Foo suite à un accident de la route.
- Election du bureau de l'AG :

Franck Leygues, élu Président de séance

Yann Minière, élu Secrétaire de séance

Constitution de la commission électorale :

Yann Lepleux, Alexandre Patarin sont élus.

Point sur l'ordre du jour :

1) Approbation du rapport moral de la FFDF de la saison 2003/04

Il n'est pas procédé à une lecture, les clubs étant déjà en possession du document.

Questions :

Point sur les nouvelles licences :

Question sur le certificat médical sur les licences :

« Pour le cas des nouveaux licenciés, lors de la période de transition entre la demande des licences et la réception de celles ci, sont-ils assurés ? »

Réponse :

« L'assurance de la fédération couvre les nouveaux licenciés lors de cette période, même ceux qui n'ont pas de certificat médical. Cependant, à réception des cartons licences, à charge du club de s'assurer que toutes les licences seront valides lors des compétitions (et pour les entraînements de celui-ci). Le club gère sa période « d'initiation » des nouveaux licenciés et il est de sa responsabilité de s'assurer de l'état de santé d'un joueur avec la pratique.

La nouvelle licence permet une gestion plus rapide via l'informatique.

Rappel : L'ultimate est considéré comme un sport de catégorie 4, c'est à dire à peu de risque. »

Question :

« Cette année la nouvelle licence a causé un inconvénient de temps pour l'inscription des joueurs pour la coupe coed notamment, serait'il possible d'engager la mise en place des licences dès le mois de juin pour anticiper la reprise des coupes et des championnats ? »

Réponse :

« Cette question a déjà été envisagée, les dispositions sont prises pour que la mise en place des licences soit faite courant juin/juillet. L'année 2004 a été exceptionnelle compte tenu de la réception tardive des nouvelles licences. »

Un rappel a été fait sur la complication de la gestion des licences pour les clubs. Il est rappelé aussi par la fédération, qu'au moment des compétitions, un Directeur de Tournoi vérifiera si les membres des équipes présentes sont bien licenciés et surtout s'ils ont un certificat médical valide (soit sur le carton licence, soit sur un certificat a part)

Question :

« Un certificat effectué en début d'année est-il valable pour le reste de l'année, ou doit-on reconsulter pour faire valider le carton licence ? »

Réponse :

« Un certificat médical effectué est valable, oui s'il comporte les bonnes mentions. Il faudra aussi le présenter à chaque compétition fédérale sinon le joueur ne sera pas autorisé à jouer, d'où l'intérêt de faire valider le carton licence. Donc un joueur ayant déjà consulté pour un certificat médical (en bonne et due forme) n'est pas obligé de re-consulter son médecin pour le carton licence. »

Question :

« Pourquoi y a t'il eu si peu d'équipes nationales françaises au championnat du monde à TURKU ? »

Réponse :

« L'investissement financier et en temps pour cet événement était beaucoup trop important pour les joueurs potentiellement sélectionnables. Ceux-ci ont préféré participer aux championnats du monde de beach au Portugal qui leur revenait beaucoup moins cher. Il est à noter cependant que les joueurs Coed ont été fortement motivés pour participer aux championnats du monde à Turku au dépens du Portugal, nous les en remercions. Nous remercions aussi les autres catégories qui ont participé aux championnats du monde de beach au Portugal (Open, Master et Women) et nous saluons tout particulièrement la performance de l'équipe Open lors de cette compétition.»

Pas d'autres questions sur le rapport moral.

Adoption du rapport moral :

Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 52 (unanimité)

2) Approbation du rapport d'activité de la FFDF de la saison 2003/04

Pas de lecture car les clubs étaient déjà en possession du document.

Question :

« Y aura t'il des formations cette année ? »

Réponse :

« Possible, cela dépend du nouveau comité directeur qui sera élu et de la présence d'un responsable mais aussi de la disponibilité des formateurs.»

Remarque :

« Concernant les Directeurs de tournois, les clubs ont apparemment mal compris le besoin de ceux-ci et non pas eu suffisamment d'information à ce sujet, il serait bon aussi de prévoir des formations à ce sujet. »

Question :

« Avons-nous une date de réponse concernant le projet d'agrément jeunesse et sport ? »

Réponse :

« Courant de l'année 2003-2004, un travail de finalisation du dossier de présentation de fédération a été effectué, et se trouve aujourd'hui bloqué au niveau du ministère. La voie administrative ayant été effectuée et n'ayant pas de résultat, nous allons rentrer maintenant dans une phase plus politique en se manifestant par le biais de différents contacts. D'autre part le ministère jeunesse et sport a beaucoup moins d'argent, et donc, comme la plupart des nouveaux sports, nous en subissons les retombées. Le ministère de la Jeunesse et des Sports donne priorité aux sports déjà reconnus. »

Question :

« Y a t'il moyen de passer par une autre fédération agréée pour obtenir des subventions ? »

Réponse :

« Ceci est possible nationalement, or évolution politique. Il est tout à fait possible d'être parrainer par une autre fédération reconnue, cependant ceci entraîne des contraintes irrémédiables (indépendance). La FFDF préfère rester donc indépendante. L'offre s'était déjà présenté à travers l'UFOLEP, il y a quelques années et la FFDF ne comptait que peu de licenciés »

Questions :

« Y a t'il possibilité pour un club de s'affilier, en locale, avec une autre association reconnue ? »

Réponse :

« Oui, bien sur, à charge du club. La FFDF accueille des associations et des sections d'association.»

Question :

« Concernant les stages de formation, notamment entraîneur (après la phase initiation bien sur), cela n'aurait'il pas du être une priorité pour la FFDF ? »

Réponse :

« Oui, c'est vrai, mais lors de l'AG précédente, personne ne s'était présenté pour piloter les formations. F.Ponceau a donc repris avec mérite cette vice-présidence car il n'y avait aucun candidat. Aujourd'hui, il est vrai que l'on doit reconstituer les équipes de formateurs en intégrant les contraintes jeunesse et sport, cependant nous manquons de volontaire. La FFDF regrette bien évidemment ce manque de formation. »

Pas d'autres questions sur le rapport d'activité.

Adoption du rapport d'activité :

Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 52 (unanimité)

3) *Approbation du rapport financier de la FFDF de la saison 2003/04*

Le trésorier de la FFDF, Gérard Boucard lit et commente le budget de l'exercice qui est annexé. L'expert comptable de Fiscali SARL apporte des éclaircissements à l'assemblée générale. Après les diverses questions posées, le rapport financier est soumis au vote de l'AG

Adoption du rapport financier :

Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 52 (unanimité)

4) *Adoption du budget prévisionnel*

La FFDF présentera de nouveau un budget déficitaire. Afin de limiter le déficit, il est proposé à l'assemblée générale, dans la résolution suivante une augmentation des recettes.

Pas d'autres questions sur le budget prévisionnel.

Adoption du budget prévisionnel:

Contre : 0, Abstention : 5, Pour : 47

5) *Augmentation des recettes fédérales*

Pour les années à venir, et devant la croissance du nombre de licencié et des compétitions, la diminution de l'aide de l'état pour le salarié, la FFDF ne pourra subvenir à tous les besoins avec sa trésorerie actuelle. Il faut donc envisager une solution pour augmenter les recettes fédérales.

Après un long débat, 4 solutions sont soumises par l'AG :

- a) pas de changement
- b) Augmenter toutes les licences de 4€ sauf les licences loisirs.
- c) 15 € de frais d'inscription des équipes engagées en championnat, plus 2€ d'augmentation sur toutes les licences sauf les licences loisirs.
- d) 15€ de frais d'inscription des équipes engagées en championnat.

Les résultats du vote sont les suivants :

- a) 0 voix
- b) 22 voix
- c) 18 voix
- d) 12 voix

La solution b) - augmenter toutes les licences de 4€ sauf les licences loisir - est adoptée par l'AG.

Remarque :

« Les clubs manquent d'information à ce sujet (pourquoi ces augmentations ?, comment les justifier ? etc...) il serait bon de faire un point et d'informer les clubs sur les budgets (et l'exploitation de ceux-ci) et sur les politiques suivies par la FFDF régulièrement»

6) Adoption des modifications du règlement intérieur

Les modifications du règlement intérieur proposées sont les suivantes :

Article 2 : « pour être reconnue association affiliée de la FFDF, il faut :

- qu'au moins deux des membres du bureau dont le Président soient licenciés dans le club affilié à la FFDF. »

plutôt que :

- qu'au moins deux des membres du bureau dont le Président soient licenciés à la FFDF. »

Pas de question particulière sur ce sujet.

Adoption des modifications du règlement intérieur:

Contre : 0, Abstention : 12, Pour : 40

7) Débat d'orientation de la politique fédérale 2005/2009

Pas de lecture car les clubs étaient déjà en possession du document.

Remarques et questions :

« Il s'agit d'un projet très dense, on ne pourra l'accomplir dans son intégralité. »

« On parle de Fédération Flying Disc France ce qui inclus toutes les disciplines de frisbee, pourquoi ne laisserions nous pas venir les autres fédérations telle que le disc golf ? »

« Les priorités de ces années devraient être : les compétitions, les formations (surtout les cadres des clubs pour l'encadrement administratif (trésorerie, assurance etc...) et sportif (structure des entraînements etc...) mais aussi le perfectionnement de l'élite. »

« Avant tout il faut consolider nos structures. Plutôt que de faire trop de compétitions, faisons moins de compétitions mais des compétitions de qualité dans un premier temps. Pour le développement de l'élite, mettons en place une commission pilote. Pareil pour la formation, mais il semble que beaucoup de domaines de formation soient nécessaires comme : juridique, administratif, financier et sportif. Enfin mettre en place et développer les instances régionales, et créer à l'avenir (pourquoi pas) une ligue. »

« Ne serait-il pas préférable de mettre en avant l'élite des clubs plutôt que des représentations fédérales sur sélection ? »

« L'élite des clubs faciliterait la logistique, pour les stages d'entraînement, les participations aux tournois comme match test etc... De plus nous pouvons jouer sur les engagements, si un

club représente lors des championnats d'Europe, il devra participer aux championnats du monde, ou du moins il serait prioritaire pour y participer. »

« Non, l'élite des clubs ne convient pas car si les champions de France changent d'une année sur l'autre, la représentation ne sera plus du tout la même et la crédibilité de la France en souffrira. Nous devons rester sur un mixte des meilleurs joueurs de France. »

« Tout joueur de France doit avoir sa chance pour représenter la France et ne doit pas subir une discrimination parce qu'il joue dans un club de D2 ou D3. Nous avons 4 ans pour évaluer de nouvelles équipes nationales, le délai semble suffisant !. La logistique semble cependant importante, pourquoi ne mettrions nous pas un cadre afin de diversifier les compétitions des équipes nationales en prévoyance des compétitions européennes et mondiales ? »

« Cela fait déjà plusieurs années que le sujet de l'élite revient et nous n'arrivons pas à aboutir. Nous tournons en rond depuis toutes ces années. Les équipes nationales doivent t'elles vraiment être une priorité pour la FFDF ? »

« Oui, car il s'agit d'un capital très influent pour la représentation fédérale. »

« Il en résulte de ce débat que les équipes nationales « monopolise » une énergie fédérale importante (70%), n'y aura t'il pas d'axe beaucoup plus important aujourd'hui à développer ? (organisation parfaite des compétitions, sponsoring et communication, formations etc...) »

8) Election du comité directeur

Sont candidat au comité directeur :

Aude croquet
Clotilde Chaignon
Yann Leclanche
Jean Philippe Simon
Stephen Lamart
Yannis Criteau
Raphael Mathé
Amaury Guérin
François Larivière
Frédéric Soubeyran
Yann Minière
François Ponceau
Cédric Chaintron
Arnaud Papillon
Jérôme Hardouin
Jean Philippe Blot
Ludovic Fichet
Gérard Boucard
Franck Leygues

Les résultats des votes de l'AG sont les suivants :

Tous le monde est élu à l'unanimité (52 votes) sauf :

Arnaud Papillon : 40 voix
Ludovic Fichet : 49 voix

Clotilde Chaignon : 50 voix

Tous les membres candidats sont élus au CD.

9) Election du président de la fédération

Sur proposition des membres élus au comité directeur, Franck Leygues est candidat pour la présidence de la fédération.

Résultat des votes de l'AG :

Franck Leygues est élu à l'unanimité (52 votes) à la présidence de la fédération.

10) Election de membre aux organismes disciplinaires

P. Lasalle se présente pour être responsable de cette commission et se charger d'organiser cette commission en 2 entités séparées et de désigner les présidents de ces entités.

Les résultats des votes de l'AG sont les suivants :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 52 voix

P. Lasalle est élu à l'unanimité (52 voix).

11) Questions diverses

« Qui sont les candidats pour les championnats d'Europe des club à ROSTOCK ? »

Réponse :

La France dispose d'un spot par catégorie. Les vainqueurs de coupe et les champions fédéraux seront désignés d'office à l'EFDF mais également les 2è en Open et Coed dans la perspective de libération de spot par d'autres nations.

Catégorie OPEN :

- Ultimate Vibration
- Jack'sun

Catégorie COED :

- Bon Disc Manche
- Friselis

Catégorie MASTER :

- Lizard Kings
- Olympique Ultimate Frisbee
- Friz Toi

Catégorie FEMININE :

Pas de candidates

Catégorie JUNIOR :

Pas de candidats

« Est-ce que les championnats fédéraux vont s'aligner sur les championnats européens et mondiaux ? »

« Un joueur peut-il évoluer dans différents clubs et différentes catégories ? »

« Existera-t-il toujours des licences individuelles ? »

« Quelle équipe Master ira à Rostock ? Doit-on organiser une journée de rencontre entre les différentes équipes ? Les 3 équipes sont-elles recevables ? Pouvons nous demander 3 Spots pour les Masters ? »

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question posée, la séance est levée à 18h00.

Le Président
Franck Leygues

Le Secrétaire
Yann Minière

Les scrutateurs
Alexandre Patarin Yann Lepleux